

Ministère des Soins de longue durée
Division des opérations relatives
aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers
de soins de longue durée

District de London
130, avenue Dufferin, 4^e étage
London (Ontario) N6A 5R2
Téléphone : 800 663-3775

Rapport public initial

Date d'émission du rapport : 4 octobre 2024
Numéro d'inspection : 2024-1459-0005
Type d'inspection : Suivi
Titulaire de permis : St. Joseph's Health System
Foyer de soins de longue durée et ville : St. Joseph's Lifecare Centre, Brantford

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 1 octobre 2024.

L'inspection effectuée concernait :

- Plainte n° 00123636 - Suivi n° 1 de l'ordre de conformité n° 003 découlant de l'inspection n° 2024-1459-0003 relativement au paragraphe 252 (3) du Règl. de l'Ont. 246/22 - Embauche du personnel et acceptation de bénévoles. Échéance de la mise en conformité : 27 septembre 2024.
- Plainte n° 00123637 - Suivi n° 1 de l'ordre de conformité n° / 2024-1459-0003 relativement à l'alinéa 102 (12) 4. du Règl. de l'Ont. 246/22. Programme de prévention et de contrôle des infections. Échéance de la mise en conformité : 27 septembre 2024.
- Plainte n° 00123638 - Suivi n° 1 de l'ordre de conformité n° 001 découlant de l'inspection n° 2024-1459-0003 relativement au paragraphe 52 (1) du Règl. de l'Ont. 246/22 - Qualités requises des préposés aux services de soutien personnel Échéance de la mise en conformité : 27 septembre 2024.

Ministère des Soins de longue durée
Division des opérations relatives
aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers
de soins de longue durée

District de London
130, avenue Dufferin, 4^e étage
London (Ontario) N6A 5R2
Téléphone : 800 663-3775

Ordres de conformité délivrés antérieurement

L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ordre n° 003 découlant de l'inspection n° 2024-1459-0003 relativement à la disposition 252 (3) du Règl. de l'Ont. 246/22 et menée par Peter Hannaberg (721821)

Ordre n° 002 découlant de l'inspection n° 2024-1459-0003 relativement à la disposition 102 (12) 4) du Règl. de l'Ont. 246/22 et menée par Peter Hannaberg (721821)

Ordre n° 001 découlant de l'inspection n° 2024-1459-0003 relativement à la disposition 52 (1) du Règl. de l'Ont. 246/22 et menée par Peter Hannaberg (721821)

Le **protocole d'inspection** suivant a été utilisé pendant cette inspection :

Foyer sûr et sécuritaire (Safe and Secure Home)

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.